

POSITION DE LA PROFESSION D'INGÉNIEUR

- Dans l'intérêt de la sécurité publique et afin de maximiser la valeur des investissements, les entreprises et les gouvernements devraient adopter des politiques rendant obligatoire l'utilisation de critères de sélection basés sur les compétences pour l'acquisition de services d'ingénierie.
- Les politiques et processus de sélection basée sur les compétences pour la passation de marchés de travaux d'ingénierie maximisent la valeur de la contribution de l'ingénieur à un projet, tout en réduisant les coûts du cycle de vie du projet.
- La sélection basée sur les compétences met l'accent sur la qualité, favorise l'innovation et se traduit par des économies réelles sur les coûts de construction, d'exploitation et d'entretien, ce qui permet de ménager l'argent des contribuables canadiens tout en optimisant la sécurité et la qualité de vie du public grâce à des services fiables et efficaces.

Enjeu

Très souvent, on a recours à des appels d'offres pour l'acquisition de services liés à des travaux d'ingénierie dans le secteur public. Les achats du gouvernement reposent sur des politiques pensées pour assurer transparence et valeur. Le service est décrit de façon détaillée dans un document d'appel d'offres qui doit donner lieu à des soumissions sous pli scellé. Dans bien des cas, c'est l'offre la plus basse qui est retenue. Ce mode de fonctionnement semble ne pas tenir compte de la valeur pouvant résulter de la prise en compte des coûts du cycle de vie.

Dans le cas d'une méthode de sélection qui accorde une importance prédominante aux coûts des infrastructures, notamment aux honoraires des ingénieurs, il y a des risques que les délais restreints de conception limitent l'autonomie professionnelle de l'ingénieur dans sa recherche de la meilleure solution pour améliorer les infrastructures et assurer la sécurité du public. On obtient de la valeur lorsqu'on évalue les diverses conceptions possibles sur la base des coûts du cycle de vie. C'est pendant la phase de conception qu'il est le plus facile de réaliser des économies sur les coûts de construction et d'exploitation.

L'établissement des coûts du cycle de vie est essentiel étant donné que les projets

d'infrastructures publiques sont des investissements à long terme financés par des fonds publics. Il est donc impératif que ce soit l'entreprise la plus qualifiée qui soit choisie pour les projets importants qui ont un impact sur les collectivités canadiennes.

La solution la plus appropriée n'est pas nécessairement celle dont les coûts de conception sont les plus bas. La capacité des ingénieurs à concevoir la solution la plus appropriée dépend de l'expérience et de la formation. Comme l'indique le Guide national pour des infrastructures municipales durables (l'Infraguide), un processus de sélection devrait comprendre les éléments suivants :

- Le choix de la personne ou de l'équipe la mieux qualifiée pour entreprendre une tâche particulière;
- Le choix d'une équipe expérimentée capable de proposer l'ampleur des services nécessaires pour s'assurer d'offrir toutes les possibilités d'ajouter de la valeur pour le client pendant tout le cycle de vie du projet.

La sélection basée sur les compétences est un processus d'acquisition transparent utilisé pour la sélection de services d'architecture et d'ingénierie dans le cadre de projets d'infrastructures publiques et de construction. En vertu de ce mécanisme, le propriétaire

des infrastructures évalue la candidature de diverses entreprises concurrentes, choisit une candidate qualifiée, puis négocie la portée des travaux, le calendrier d'exécution, le budget et les honoraires.

Cette approche n'empêche pas de tenir compte du prix dans le processus. Elle encourage plutôt à en tenir compte dans un contexte plus significatif en l'intégrant à l'équation une fois l'ampleur des travaux déterminée conjointement et l'entente conclue avec l'entreprise retenue.

Les services d'ingénierie offerts au Canada pour les projets d'infrastructures publiques et de construction ont une incidence directe sur la sécurité et le bien-être du public.

Un cadre national doit comprendre la mise en œuvre de politiques exigeant l'utilisation de la sélection basée sur les compétences pour l'acquisition de tous les projets et services liés aux infrastructures et imposant l'exigence de la résilience climatique. Les contribuables bénéficieront d'une plus grande fiabilité, d'une résilience climatique supérieure et d'économies à long terme pendant tout le cycle de vie de l'infrastructure.

Recommandations à l'intention du gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral doit adopter des politiques exigeant le recours à la sélection basée sur les compétences pour l'acquisition de tous les services d'ingénierie au pays afin de pouvoir compter sur des infrastructures durables. Le gouvernement fédéral doit :

- S'assurer que seules des entreprises d'ingénierie canadiennes qualifiées et expérimentées sont sélectionnées pour les projets d'infrastructures publiques et de construction;

- Informer et éduquer les propriétaires d'infrastructures pour les amener à comprendre l'importance de sélectionner des entreprises d'ingénierie qualifiées et expérimentées pour les projets d'infrastructures publiques et de construction;
- S'assurer que l'on mentionne la sélection basée sur les compétences dans les lois ou les règlements qui visent les travaux d'ingénierie et l'acquisition de tous les services d'ingénierie au pays.
- Collaborer avec les provinces, les territoires et les municipalités afin d'élaborer et d'adopter une norme nationale portant sur la sélection basée sur les compétences afin de s'approvisionner ou d'intégrer ces principes dans les documents existants et les documents provinciaux et territoriaux équivalents.

Contribution future d'Ingénieurs Canada

Ingénieurs Canada continuera de collaborer avec l'Association des firmes de génie-conseil – Canada, les gouvernements et les organismes provinciaux et territoriaux de réglementation du génie pour promouvoir les avantages des processus de sélection basée sur les compétences et y sensibiliser le gouvernement fédéral et les autres paliers de gouvernement.

Ingénieurs Canada continuera de promouvoir l'adoption, par les propriétaires d'infrastructures et les investisseurs, d'un processus de sélection basé sur les compétences, comme celui qui est décrit dans le document *Sélection d'une société d'experts-conseils du Guide national pour des infrastructures municipales durables* (2006).